

## F. Services sociaux

- A. L'État doit laisser la gestion des services sociaux au secteur privé, plus compétent dans la lutte contre les abus.
- B. C'est le rôle de l'État de veiller au bien-être de tous et d'éviter l'exclusion.
- C. L'État devrait déléguer une partie de ses tâches et confier au secteur privé certains services sociaux.
- D. Je ne me prononce pas.

Nom	Réponse	Commentaire
Berseth V., POP, Ouest laus.	b	Les abus ne sont pas le problème principal.
Bongard M., Verts, Riviera/Vevey	b/c	C: certaines institutions privées peuvent être compétentes et désintéressées, en offrant des alternatives.
Bornand L., Verts, Lavaux-Oron	b	Peut-être peut-on déléguer certains services?
Collet M., Verts, Gros-de-Vd	b	Employé par une institution privée fonctionnant avec un mandat de prestations de l'État je pense qu'il est primordial qu'elle reste « sans activité lucrative ».
Glardon J., Verts, Ouest laus.	b	Pas question de privatiser les services sociaux, ce serait un non-sens.
Haury J.-A., Lib, Lne-ville	c	Le secteur privé assume déjà une partie de l'action sociale.
Kaelin P., PRD, Ouest laus.	b	L'État doit tout de même lutter contre les abus.
L'Eplattenier G., POP, Gros-de-Vd	b	Pourquoi ne voir que les abus ? Il y en a, c'est vrai ! Mais la grande majorité des personnes qui bénéficient de l'aide des services sociaux sont honnêtes et nous devons les respecter.
Marthaler F., Verts, Ouest laus.	b	Les organisations privées ne sont pas en reste dans certains domaines !
Martinelli B., POP, Lne/Romanel	b	Par contre une coordination plus claire avec l'économie privé doit absolument être mise en place.
Meyer J., POP, Nyon	b	L'aide sociale et les prestations annexes sont trop faibles. L'État ne tend pas à remédier à la pauvreté, mais s'est lancé dans une lutte aux tricheurs, ce qui est plus facile que d'adopter des mesures adéquates en matière de pauvreté. Les services sociaux sont mal adaptés aux vrais problèmes de notre société.
Morel N., Verts, Ouest laus.	b/c	Pour moi, la délégation d'une partie des tâches sociales au privé est possible, mais l'Etat doit garder le contrôle --> les deux choix B et C sont parfaitement compatibles!
Romailer C.-A., UDF, Jura/Yverdon	b	C'est le rôle de l'État, mais les employés de ces services se devraient de gérer avec efficacité les différents dossiers. Aucun abus n'est acceptable.
Rosselet A., Verts, Aigle	b	L'État ne peut pas tout résoudre, complémentarité possible.
Roulet C., Verts, Lne/Romanel	b	Les institutions pour handicapés sont privées avec soutien public et doivent alors suivre des normes strictes. Le système est actuellement satisfaisant.
Sandri M., POP, Lne-ville	b	Le secteur privé, dans la mesure où il vise la rentabilité, ne saurait s'intéresser à ce secteur, non rentable par définition.
Silauri A., Verts, Lavaux-Oron	b	Un énorme travail est aujourd'hui déjà réalisé par les associations bénévoles et institutions privées. Il s'agit de mieux intégrer et coordonner l'immense travail réalisé par ces associations.

## Questionnaire sur le service public - Services sociaux

Süri D., POP, Lavaux-Oron	b	La lutte contre l'exclusion est d'abord une lutte pour la création d'emplois avec des conditions de travail décentes.
Suter L.-O., UDF, Nyon	c	Dans la mesure du possible on pourrait déléguer aux églises par exemple.
Tafelmacher G., POP, Lavaux-Oron	b	Les premiers abus à combattre sont ceux de l'économie libérale.
Théodore L., Verts, Nyon	c	...tout en gardant le contrôle. J'aurais pleinement souscrit à la phrase « L'État pourrait déléguer... »
Trollet M., PRD, Lne-ville	b	Là aussi, même si le ménage a été fait, je suis stupéfait d'apprendre que certains conseillers donnent des trucs à des bénéficiaires en fin de droits afin qu'ils puissent continuer à toucher des aides. Plutôt que d'aider à tricher, je pense que ces conseillers devraient consacrer leur temps à aider véritablement les bénéficiaires ; ceux -ci auraient au moins la sensation de ce prendre en charge, même à petite échelle .
Wasserfallen A., Verts, Broye-Vully	b	Il s'agit d'un but constitutionnel fondamental d'une démocratie.